

**Interpellation écrite du 30 septembre 2019 de MM. et Mmes Tobias Schnebli, Morten Gisselbaek, Maria Pérez, Hélène Ecuyer, Ariane Arlotti et Annick Ecuyer: «La Ville de Genève a-t-elle mis en œuvre un plan de mesures concrètes pour réduire au minimum la fragilisation des arbres due à l'augmentation des températures (moyennes annuelles) et à la diminution des précipitations pluvieuses?»**

Considérant la fragilisation des arbres consécutive aux deux phénomènes climatiques cités dans le titre, qu'a fait l'administration municipale jusqu'ici pour prévenir et empêcher cette fragilisation?

Qu'entend faire le Conseil administratif dans les mois et années à venir pour prévenir et empêcher cette fragilisation?